



26 février 2026

Martine JOURDAIN-BERNARD
chef de projet, secteur médico-social, CCECQA

**Le Projet d'Accompagnement Personnalisé:
élaboration, suivi et mise à jour**

Autour du PAP

- Jalons réglementaires
- RBPP
- Les 6 étapes
- Process et organisation pratique
- Référentiel HAS
- Contenu/forme du PAP
- Campagne FORAP

Jalons réglementaires

❑ **loi n°2002-2 du 2 Janvier 2002** (CASF, art. L. 311-3)

Chaque établissement doit assurer aux usagers un accompagnement individualisé

→ **projet d'accueil et d'accompagnement**

Elaboré dans les 6 mois suivant l'admission (Contrat de Séjour déjà signé avec objectifs de la prise en charge, les prestations offertes ainsi que les conditions de la participation financière du bénéficiaire)

Participation = un droit, pas un devoir

❑ **Charte des droits et libertés de la personne accueillie** (2003)

Article 4 : principes de

- « libre choix entre les prestations adaptées qui lui sont offertes »,
- consentement éclairé et de la participation de la personne.
- **droit à la participation directe, ou avec l'aide de son représentant légal,**

> à la **conception**

> à la **mise en œuvre** du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne

❑ **Décret °2005-11 du 6 janvier 2005** : terminologie différenciée selon type d'ESMS

ITEP

→ Projet d'Accompagnement Personnalisé

étb et services pour enfants handicapés

→ projet pédagogique, éducatif et thérapeutique individualisé

SAVS et SAMSAH

→ projet individualisé d'accompagnement

❑ **[Loi 2005: autres « plans »]**

- Plan personnalisé de compensation, en fonction du **Projet de vie** de la personne handicapée (MDPH)
- Projet personnalisé de scolarisation/Projet de formation/Projet d'accueil individualisé (MDPH – Éducation nationale)

Que nous disent les Reco?

❑ RBPP

« La bientraitance: définition et repères pour la mise en œuvre »
ANESM juil 2008

- Fixer des **objectifs précis** dans le cadre du projet personnalisé
- Fixer des **modalités** de mise en place et de suivi
- ✓ **réalistes,**
- ✓ **respectueuses des capacités**
- ✓ **respectueuses des rythmes** de l'usager
- **Observer** les effets positifs et négatifs des actions mises en place en faveur de l'usager et effectuer en conséquence les **ajustements** nécessaires dans l'accompagnement
- Être attentif à la **durée** et à la **continuité** du parcours de l'usager

□ RBPP

« Les attentes de la personne et le projet personnalisé »
ANESM déc 2008

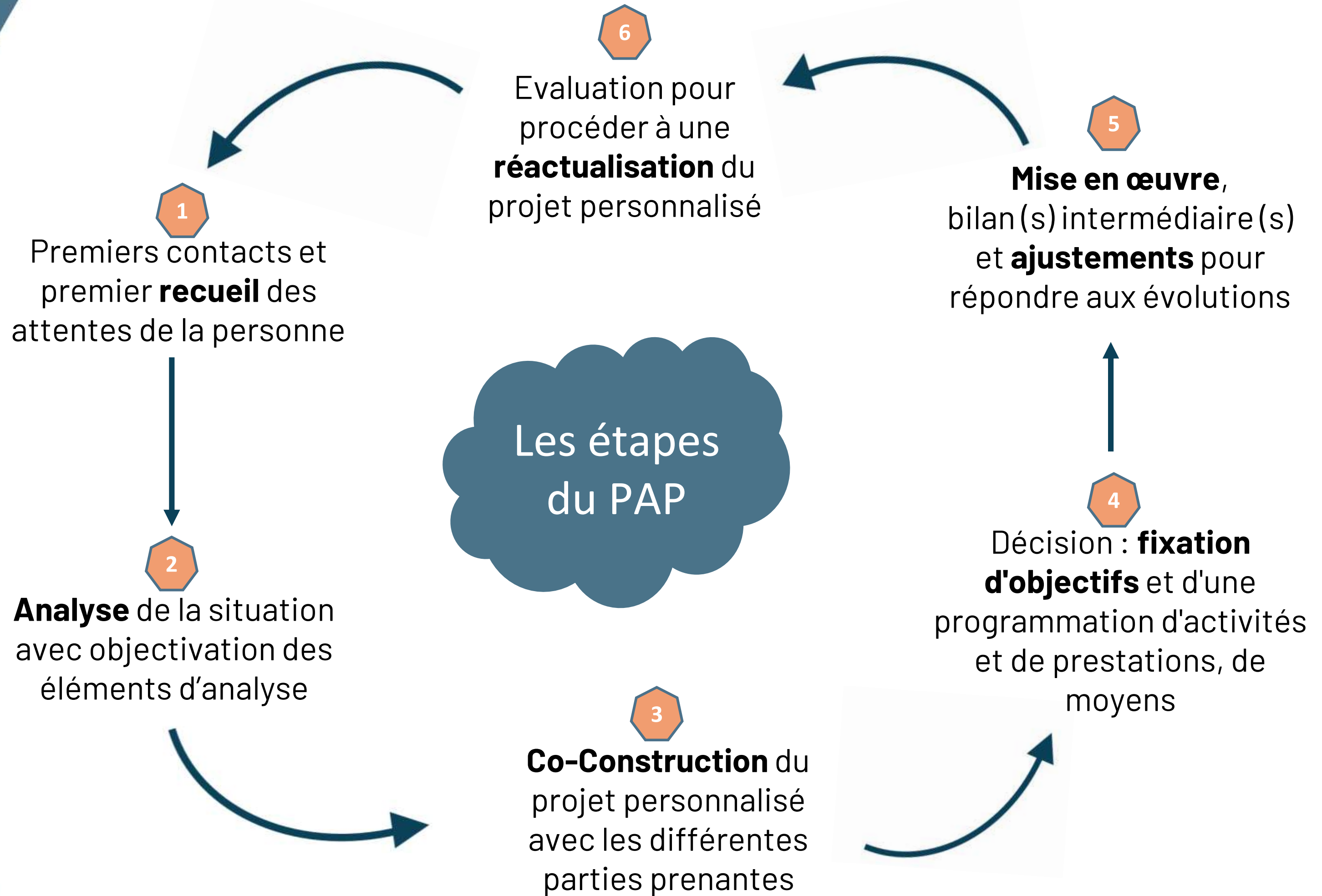
Le projet personnalisé est une **démarche dynamique**,

une **co-construction**

qui tente de trouver un **équilibre** entre différentes sources de tension, par exemple entre :

- les personnes et leur entourage, qui peuvent avoir des attentes contradictoires ou des analyses différentes ;
- les personnes/leur entourage et les professionnels, qui ne partagent pas automatiquement la même analyse de la situation ou les mêmes objectifs ;
- les professionnels d'établissements/services différents.

C'est la raison pour laquelle cette démarche de co-construction aboutit souvent à un **compromis**



Concrètement, comment fait-on?

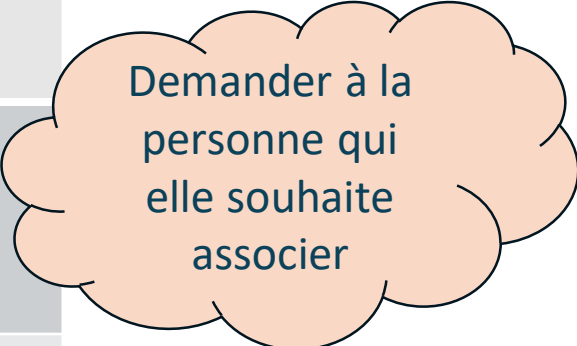
-
- Diagram illustrating the process flow for the 'Fiche de mission du référent' (Referent's mission sheet):
- Step 1: "Au sein du **Processus « admission »**, attribution d'un référent/coordonateur à chaque nouvelle personne accompagnée" (An arrow points from this step to the box).
 - Step 2: "Dédier des **temps d'échanges pour élaborer le 1° PAP** dans les 6 mois/co-construction"
 - recueil des attentes et besoins de la personne (par le référent/coordo); explication sur le PAP
 - réunion pluridisciplinaire
 - fixation des objectifs; communication à la personne accompagnée
 - Step 3: "Organiser **entretiens** entre personne accompagnée et référent/coordo tout au long de l'année" (An arrow points from this step to the box).
 - Step 4: "Dans le **calendrier** de la structure, planifier **au moins annuellement un temps d'échange équipe + personne accompagnée [et proches]; invitation à la personne [et proches]**"
 - = **réunion de suivi/évaluation avec fixation de nouveaux objectifs**
 - Step 5: "Choisir un mode de traçabilité des données, objectifs et le suivi ... (logiciel, trame avec domaines d'intervention)"
- Fiche de mission du référent**

Que dit la HAS dans son référentiel d'évaluation?

Nouveautés par
rapport à 2008

OBJECTIF 1.10. La personne est actrice de la personnalisation de son projet d'accompagnement.

1.10.1	La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.
1.10.2	La personne avec son entourage et les professionnels en équipe, coconstruisent le projet d'accompagnement.
1.10.3	Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des outils d'évaluations validés.
1.10.4	Les professionnels coconstruisent avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.
1.10.5	Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes et les outils pour mettre en œuvre le projet d'accompagnement de la personne.
1.10.6	Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an.



Demander à la
personne qui
elle souhaite
associer

OBJECTIF 1.11. L'entourage est associé dans l'accompagnement de la personne.

1.11.1	La personne définit avec les professionnels la place de son entourage dans son accompagnement.
1.11.2	Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.

Demander à la
personne qui
elle souhaite
associer

OBJECTIF 1.11. Les professionnels adaptent avec la personne son projet d'accompagnement au regard des risques auxquels elle est confrontée.

2.4.1	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.
2.4.2	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée.
2.4.3	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.
2.4.4	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition auxquels la personne est confrontée.
2.4.5	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée.
2.4.6	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée.
2.4.7	Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels la personne est confrontée.

Solutions ad hoc
(limitation liberté
aller-venir)

Procédure
fugue et
disparition

Services
spécialisés

Bâtiment,
adaptations
indiv

CERENUT

UNITIM AGIR
Webinaires
Ccecqa

Guides
MIVILUDES
(mineurs et PA)
et ACCENS

Quelle forme pour le PAP?

Pas de trame/modèle ... mais des logiciels, des trames, qui prennent en compte

Les **dimensions** à travailler (en plus des 7 risques mentionnés par la HAS);

cf nomenclature des **besoins** - SERAFIN PH - 2020

- Santé physique/somatique
- Santé mentale
- Autonomie (entretien personnel, relations et interactions avec autrui, mobilité, décisions)
- Participation sociale
 - > besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
 - > besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques
 - > besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport
 - > besoins pour l'insertion sociale professionnelle et pour exercer ses rôles sociaux (y compris besoins pour la vie familiale, la vie affective et sexuelle, besoins pour apprendre à être pair-aidant)
 - > besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique

Pour chaque **objectif**:

- **des ressources** identifiées (internes/externes),
- **un délai, des étapes**
- **une façon d'évaluer**

... avec une formulation claire et adaptée

Références

Guides MIVILUDES (lutte contre les dérives sectaires)
mineurs (2010)

[Les guides de la Miviludes | Miviludes](#)

personnes âgées (2017)

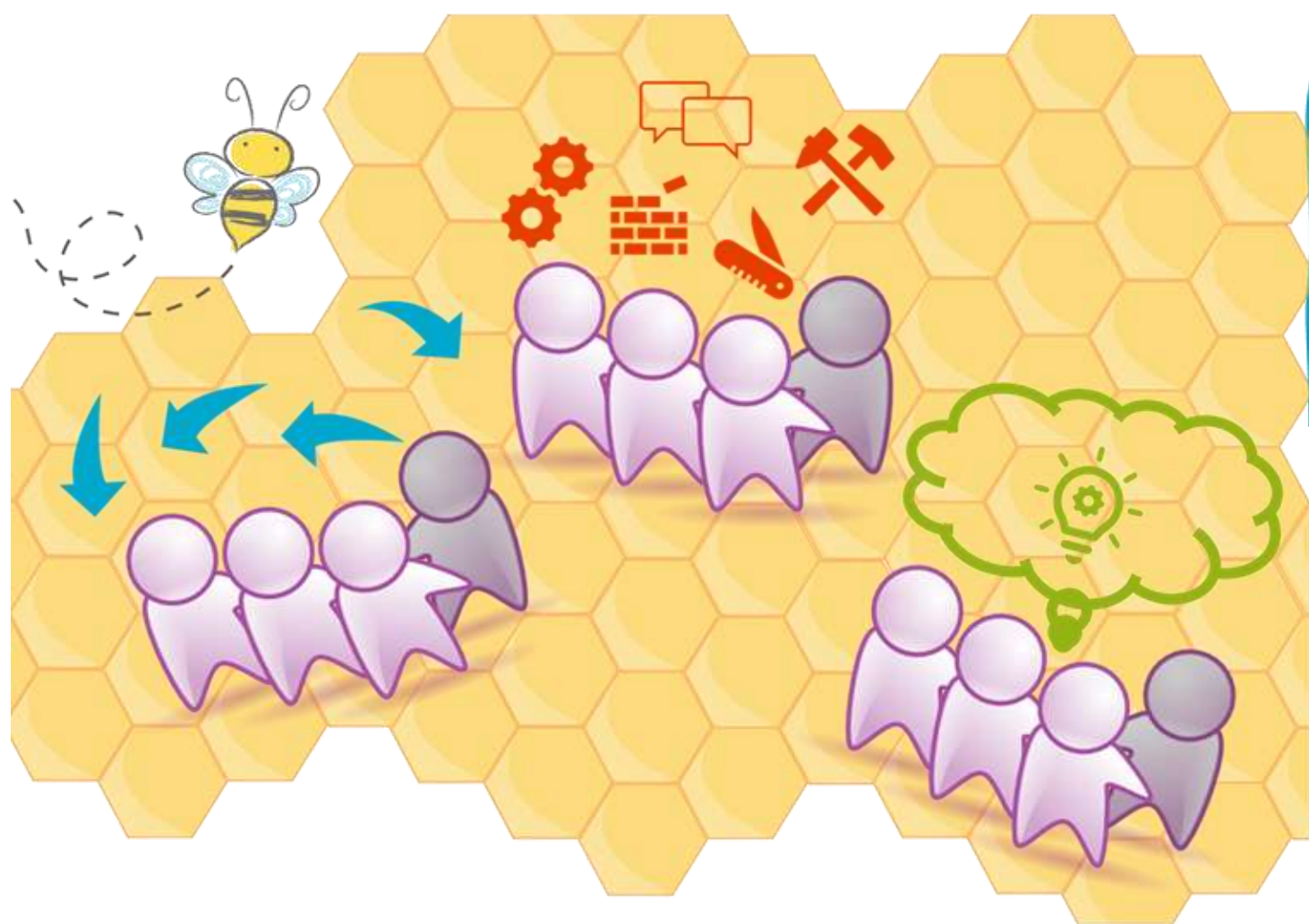
[Les guides de la Miviludes | Miviludes](#)

Cabinet ACCENS: Définition du délit d'emprise sectaire et de provocation à l'abandon d'un traitement médical

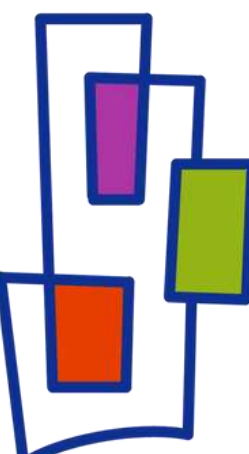
[DROITS DES USAGERS : une nouvelle protection pénale contre les dérives sectaires - Accens Avocats](#)



**Campagne inter-régionale d'évaluation
de la démarche du projet d'accompagnement
personnalisé**



**Webinaire de présentation et
lancement
17/03/2026**



Evaluation en 3 volets

Développé par :



Mutualisé par :



avec l'appui du CAPPS Bretagne

- **Volet 1 : Diagnostic organisationnel**

- Réaliser un premier état des lieux sur la démarche institutionnelle
- Identifier les points forts et les points à améliorer dans l'organisation en faveur de la mise en œuvre des projets d'accompagnement personnalisé

- **Volet 2 : Audit sur dossier**

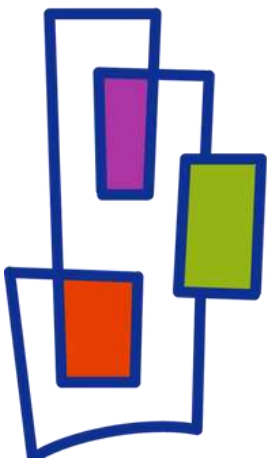
Si démarche institutionnelle du projet personnalisé mis en œuvre depuis plus de 12 mois

- Evaluer la mise en œuvre « opérationnelle » du projet personnalisé
- Identifier les points forts et les points à améliorer dans la démarche de réalisation des projets personnalisés

- **Volet 3 : Méthode de l'accompagné traceur**

Si démarche institutionnelle du projet personnalisé mis en œuvre depuis plus de 12 mois

- Croiser le regard de la personne accompagnée et des professionnels et ainsi de repérer les écarts de perception, de ressentis.
- Identifier les points forts et les points à améliorer



Outils pour la conduite de projet

L'audit sur dossier

Le diagnostic organisationnel

Questions	Modalités de réponse
A- L'ORGANISATION DE L'ETABLISSEMENT AUTOUR DU PROJET PERSONNALISE	
1. Dans votre structure, existe-t-il une démarche de projet personnalisé ?	
2. Les principes et modalités de mise en œuvre du projet personnalisé sont-ils définis dans le projet d'établissement ?	
3. La démarche de projet personnalisé a-t-elle fait l'objet d'une information auprès :	
De l'équipe de direction	
Des personnels éducatifs et soignants	
De tous les personnels de l'établissement	
De l'usager	
De la famille et/ou des représentants légaux de l'usager	
4. Existe-t-il une procédure formalisée qui détaille la démarche du projet personnalisé ?	
5. Existe-t-il un ou des indicateur(s) de suivi relatif(s) au projet personnalisé ? (Ex: nombre de projets personnalisés formalisés, nombre de projets personnalisés réactualisés tous les ans, etc.)	
6. Existe-t-il un (ou plusieurs) référent(s) par projet personnalisé ?	
7. La mission du référent est-elle formalisée ? (fiche de missions/poste)	
B- CONCEPTION - MISE EN ŒUVRE - EVALUATION DU PROJET PERSONNALISE	
8. Un recueil des attentes est-il réalisé dans le cadre d'une rencontre formelle ?	
9. Existe-t-il de façon formelle des temps dédiés :	
A la conception du projet personnalisé ? (du recueil des attentes jusqu'à la définition des objectifs)	
A la mise en œuvre du projet personnalisé ? (la mise en œuvre des objectifs)	
A l'évaluation du projet personnalisé ? (la discussion autour des objectifs et le réajustement de ces derniers)	
10. L'élaboration du projet personnalisé fait-elle l'objet d'une concertation pluridisciplinaire ?	
11. La formalisation écrite du projet personnalisé est-elle réalisée ?	
12. Le document ou support « projet personnalisé » de la personne est-il réactualisé au moins une fois par an ?	

Items	Exemples d'éléments de preuves	Dossier 1	Dossier 2	Dossier 3	Dossier 4	Dossier 5	Dossier 6	Dossier 7
PREMIERS CONTACTS								
1. La personne accueillie a été informée sur le projet personnalisé	Traçabilité de l'information délivrée							
2. Un recueil des attentes/données auprès de la personne a été réalisé	Grille de recueil remplie							
CO-CONSTRUCTION								
3. Les données recueillies ont fait l'objet d'une analyse en équipe	Traçabilité de l'analyse							
4. Un temps d'échanges avec la personne a eu lieu, afin de réfléchir autour de son pré-projet personnalisé	Traçabilité du temps d'échanges							
5. Le projet personnalisé de la personne accueillie est formalisé	Présence d'objets définis dans le projet personnalisé							
6. La personne accueillie a donné son accord (ou refus) sur son projet personnalisé	Traçabilité de l'accord ou du refus de la personne							
MISE EN ŒUVRE								
Les professionnels concernés sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée							
L'entourage et/ou le représentant légal sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée ou traçabilité de la recherche du consentement							
Les médecins et paramédicaux libéraux, les intervenants et partenaires concernés sont informés du projet personnalisé de la personne accueillie	Traçabilité de l'information délivrée							
Les ressources associées sont sollicitées	Achat de matériel, mise en place de partenariat...							
Les objectifs du projet personnalisé sont mis en œuvre	Traçabilité des actions du projet Traçabilité de temps d'accompagnement							
EVALUATION								
Le projet personnalisé de la personne accueillie est évalué en équipe	Traçabilité d'un temps d'évaluation en équipe							
Le matériel et la matérielle personnelle sont évalués avec...	Traçabilité d'un temps d'évaluation							

L'accompagné traceur

Questions	Eléments de réponse
Entretien avec la personne accompagnée	
1. Savez-vous ce qu'est le projet d'accompagnement ?	
2. Avez-vous été associé à la démarche (préparation et élaboration du projet) ?	
3. En cas de refus de participation à l'élaboration de votre projet d'accompagnement, votre décision est-elle respectée ?	
4. Connaissez-vous votre référent projet d'accompagnement ?	

Accès à eFORAP

Développé par :

Mutualisé par :



avec l'appui du CAPPS Bretagne

Portail eFORAP

[sur Talk Spirit](#) | [Aller sur EVIDENS](#)

[Mon compte](#) | [Accueil](#) | [A propos](#) | [Contact](#)



QualiREL Santé

Établissements de santé

Médico-social

Soins de ville

[Accueil](#) > [eFORAP - La plateforme en ligne dédiée aux outils d'évaluation](#)

eFORAP – La plateforme en ligne dédiée aux outils d'évaluation

Présentation ●

eFORAP est une plateforme sécurisée destinée aux établissements adhérents et permettant :

- La mutualisation des outils d'évaluation inter-établissements,
- La saisie des données d'évaluation (EPP, enquêtes),
- Le traitement des données saisies,
- L'analyse immédiate des données sous forme d'un rapport automatisé.

Ainsi, eFORAP constitue un réel support technique dans la réalisation de vos EPP et offre rapidité et autonomie aux utilisateurs.

La plateforme est alimentée des outils d'évaluation construits par les groupes de travail de l'Association QualiREL Santé et mutualisées dans le cadre de la [FORAP](#).

Modalités d'accès ●

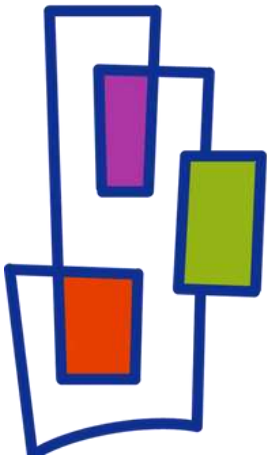
Accéder à eFORAP

Demandes d'accès aux outils

Comment fonctionne la plateforme eFORAP ? ●

QualiREL Santé vous propose cette courte vidéo afin de présenter la plateforme eFORAP et son utilisation. Pour toute aide ou demande de renseignements supplémentaires.





Calendrier

ETAPE	fév	mars	avril	mai	juin	juillet-août	sept	oct
Webinaire "généraliste" sur le PAP	04/02/26							
Inscription à la campagne								
Webinaire de lancement de la campagne		17/03/26						
Formation à la méthode Accompagné Traceur		25/03/26						
Recueil des données								
Restitution des résultats régionaux							07/09/26	

Lien pour s’inscrire:
<https://eforap.net-survey.eu/CCECQA/Deploy/07E5040E110D180301/07EA0204070D050097/ethnos.dll?Q2=07E602040E2B13035C&Q3=07EA0204070D2B001F&Q12=07EA0204070C18020B>



AGISSONS POUR DEMAIN